

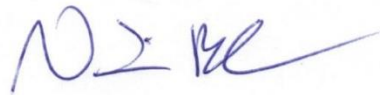
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

La municipalité de Saint-Moïse avise sa population que la séance du conseil municipal du 3 octobre 2022 est reportée au **4 octobre 2022** aux heures et lieu habituels.

Donné à Saint-Moïse, ce 23 septembre 2022



Nadine Beaulieu, Secrétaire-trésorière